

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Bilan de compétences

UN ACCOMPAGNEMENT EN 3 ÉTAPES

Étape 1 PRÉLIMINAIRE

 1 h 30 à 2 h

Organisation :

Entretien individuel avec votre consultant. Gratuit et sans engagement.

Objectifs :

- Faire connaissance.
- Analyse de votre demande : vérifier que l'objectif du bilan de compétences correspond à vos attentes.
- Permettre au consultant de vous proposer une prestation « sur mesure », adaptée à votre profil et à vos objectifs.
- Informer sur le déroulement du bilan de compétences : objectifs, confidentialité, outils utilisés, rythme des rendez-vous...

Vous disposez ainsi de tous les éléments vous permettant de décider de vous engager.

Outils :

Entretien.

Étape 2 INVESTIGATION

 **14 heures** soit 9 à 7 séances de 1 h 30 ou 2 h réparties sur 3 semaines à 6 mois. Prévoir environ 10 h de travail personnel.

Organisation :

Entretien individuel avec votre consultant. Cette phase représente la majeure partie du bilan de compétences. Elle se déroule en deux temps.

Objectif 1 : ANALYSE DU PARCOURS, DES BESOINS, DES COMPÉTENCES

- Exploration des compétences.
- Identifier les motivations mais aussi les freins.
- Clarifier les besoins, les valeurs et les priorités.
- Déceler les ressources et les potentiels.
- Faire émerger de nouvelles pistes.

Outils :

Auto-évaluation et questionnaires pour :

- identifier vos compétences,
- repérer vos motivations,
- analyser vos sources de satisfaction et d'insatisfaction au travail.

Tests de personnalité et d'intérêts

afin d'analyser de façon objective :

- votre personnalité,
- vos modes de fonctionnement au travail.

Le consultant peut vous inviter à solliciter votre entourage personnel et/ou professionnel afin d'explorer la manière dont vous êtes perçus.

Objectif 2 : ÉLABORER LE OU LES PROJETS

- Évaluer leur faisabilité (ressources et contraintes).
- Définir un plan d'action.

Outils :

Enquêtes professionnelles sous la supervision de votre consultant, pour vérifier le réalisme de votre projet et en définir le plan d'action.

Étape 3 SYNTHÈSE

 1 h 30 à 2 h

Organisation :

Entretien individuel avec votre consultant.

Objectifs :

Vous transmettre un bilan contenant :


- Le recueil des éléments et des analyses de l'étape 2 (votre profil, votre projet et votre plan d'action).
- Le plan d'action afin que votre projet professionnel devienne réalité.
- Votre plan d'action :
 - les actions à mettre en œuvre,
 - un calendrier réaliste (étapes et délais de réalisation),
 - des informations précises (contacts à prendre, structures identifiées comme relais ou support de vos démarches...).

Outils :

Remise d'une synthèse strictement confidentielle, co-construite avec votre consultant, sous la forme d'un document écrit.

BILAN > 3 à 6 mois après la fin de votre accompagnement.

Point sur l'état d'avancement de votre projet.

 1 h 30 à 2 h

Organisation :

Entretien individuel avec votre consultant.

Objectifs :

Point sur l'état d'avancement de votre projet et, si besoin, repérer les réajustements à apporter à votre plan d'action.

Outils :

Entretien.